

Communiqué de presse suite au conseil communal du 7 juin 2001

CCAT: les ECOLOS s'opposent à un nouvel appel à candidatures

Le collège a décidé de renouveler la CCAT et a procédé à un appel public qui s'est clôturé le 30 avril 01.

A cette date, le Collège était en possession de 27 candidatures dont:

- 23 envoyées par recommandé
- 1 envoyée par fax
- 3 remises en main propre.

Il dispose donc de 23 candidatures valables pour 9 places effectives à pourvoir.

Le Collège est donc en possession de candidatures intéressantes d'habitants et habitantes de Chastre qui souhaitent s'investir dans leur commune. Ces candidatures sont issues de tous les villages constituant la commune de Chastre et elles sont représentatives point de vue socioprofessionnel. Ne pas valoriser les candidatures de ces citoyens représente un déni de la démarche démocratique et participative au sein de la commune.

Dans ce contexte, pourquoi le Collège propose-t-il d'organiser un nouvel appel à candidatures?

1. Le Collège souhaite prendre en compte toutes les candidatures et d'autres rentrées hors délai (déclaration de Cl. Jossart lors du conseil communal du 7 juin) car bien entendu celles qui n'ont pas respecté les procédures appartiennent au groupe politique de la majorité et sont vraisemblablement des membres potentiellement désignés pour siéger à la CCAT.
2. Le Collège craint que le groupe ECOLO n'introduise un recours en affirmant la non-validité de l'élection pour non-respect de l'envoi par recommandé dans l'hypothèse de la prise en compte de toutes les candidatures.

Que propose ECOLO ?

1. ECOLO pense que le Collège dispose de suffisamment de candidatures sans devoir refaire un appel à candidatures. Ce serait manquer de respect aux citoyens que de les obliger à réintroduire une lettre de candidature recommandée (165F) alors qu'eux-mêmes ont respecté la réglementation.
2. ECOLO veut que le Collège prenne sa décision d'ici fin juin (fin du délai légal) sur base des candidatures reçues et valides.

Pour le groupe ECOLO

Françoise Lemoine

Michel Geerts

Conseillère communale Secrétaire de la locale